

# Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.saint-abraham.fr](http://www.saint-abraham.fr)  
Facebook Commune de Saint Abraham - Application Panneau Pocket  
Instagram [communedesaintabraham](https://www.instagram.com/communedesaintabraham) – Chaîne YouTube Commune de Saint Abraham



**Horaires d'ouverture de la mairie**

Lundi : 9h00-12h30/13h30-17h00  
Mardi : 9h00-12h30  
Mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h30  
Jeudi : fermé  
Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h30  
Samedi : fermé

**PRENEZ DATE !!**

**► Mercredi 08 avril 2026 : conseil municipal, 19 h 30, mairie**

**► Du 13 avril au 17 avril 2026 : mairie ouverte uniquement les matins de 09h à 12h, fermée le jeudi**

**► Samedi 11 avril 2026 : chasse aux oeufs, 17h, Verger de Félix**

**Recensement citoyen**  
Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.  
Se présenter à la mairie avec pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

## VIE MUNICIPALE



### ÉDITORIAL

*Chères habitantes, chers habitants,*

*À l'issue des dernières élections municipales, je tiens tout d'abord à saluer la mobilisation des électeurs. Avec un taux de participation de 61,5 %, vous avez été nombreux à vous exprimer pour soutenir les candidats de l'unique liste en lice, élue avec 93 % des suffrages exprimés. Ce résultat témoigne d'une confiance forte et d'un encouragement précieux pour l'équipe municipale. Les candidats vous remercient sincèrement pour votre soutien et vos marques d'encouragement.*

*Lors du conseil municipal d'installation du 20 mars dernier, j'ai été reconduite dans mes fonctions de Maire pour un troisième mandat. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de mes colistiers pour la confiance qu'ils m'accordent. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination que j'entame ce nouveau mandat, entourée d'une équipe engagée, dynamique et pleinement mobilisée au service de notre commune. Nous sommes toutes et tous très fièr.e.s de « Vivre et agir à Saint Abraham » !*

*Le conseil municipal a fait le choix de reconduire les trois adjoints sortants dans leurs fonctions : Jean-Marie BEY, Alexandra LE NINAN et Jérôme COUEDIC, assurant ainsi la continuité de l'action engagée. Avec l'accord des élus, j'ai également procédé à la désignation, par arrêté municipal, de deux conseillers municipaux délégués, afin de renforcer encore notre capacité d'action au service des projets communaux. Béatrice FÈVRE est conseillère municipale déléguée à l'embellissement de la commune et François MILOUX, conseiller municipal délégué aux associations et équipements sportifs.*

*Ensemble, nous sommes prêts à poursuivre notre engagement pour notre belle commune, avec la volonté constante d'agir dans l'intérêt général et au plus près de vos attentes.*

*Je vous invite à solliciter les élus et à nous faire part de vos idées, de vos besoins ou des sujets que vous souhaitez voir portés au sein du conseil municipal. Le dialogue et la proximité restent au cœur de notre action.*

*Je reste par ailleurs à votre disposition pour vous recevoir en mairie, sur rendez-vous.*

*Je vous remercie à nouveau pour votre confiance.*

**Gaëlle STRICOT**

**Maire**

# SCRUTIN DU 15 MARS 2026

**Dimanche 15 mars 2026**, les Abramaises et Abramais se sont rendus aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal, quelques chiffres de ce scrutin :

Inscrits : 465

Votants : 286 (soit **61,51% de participation**)

Blancs : 12

Nuls : 7

Suffrages exprimés : 267

Avec une seule liste en lice, les quinze candidats de la liste "Vivre et agir à St Abraham" sont élus avec 93,35% des suffrages exprimés. **Un grand merci aux votants. Votre présence aux urnes montre l'importance que vous accordez à la vie de notre commune.**



## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 20 mars 2026**, le nouveau conseil municipal a été officiellement installé lors d'une séance de conseil. Les élus, issus du scrutin du 15 mars dernier ont pris leurs fonctions. Lors de cette séance, **Madame Gaëlle STRICOT** a été élue **maire**. Elle est **entourée de trois adjoints: Jean Marie BEY**, premier adjoint : administration générale, **Alexandra LE NINAN**, deuxième adjointe : affaires scolaires, animations et communication et **Jérôme COUEDIC**, troisième adjoint aux travaux. Madame le Maire a par ailleurs désigné par arrêté municipal **deux conseillers municipaux délégués** : **Béatrice FEVRE** à l'embellissement de la commune et **François MILOUX** aux associations et équipements sportifs. Les séances du conseil municipal sont publiques (sauf huis clos décidé pour certaines affaires) et les ordres du jour sont publiés en amont sur le site internet de la mairie et en affichage en mairie.

*PREMIER RANG : Typhaine JUMEL, Laurent DUPÉ, Clarisse BRULÉ, Gaëlle STRICOT, Laurent CATELION, Béatrice FEVRE, François MILOUX / DEUXIÈME RANG : Philippe COUEDIC, Alexandra LE NINAN, Jean-Marie BEY, Audrey SYLVESTRE, Charlie PUISSANT, Emilie VILLET, Jérôme COUEDIC, Noémie BERCEGEAY*



## CHASSE AUX OEUFS

Rendez-vous **samedi 11 avril 2026** dès **17h00** au **Verger de Félix** pour la **chasse aux oeufs**. N'oublie pas d'apporter ton panier ! L'évènement sera clôturé par un pot convivial.



## CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

**Samedi 07 mars 2026**, la mairie a accueilli **les jeunes de Saint-Abraham ayant atteint leurs 18 ans depuis le dernier scrutin**, à l'occasion d'une **cérémonie de citoyenneté**, 14 jeunes étaient invités. Chaque nouveau majeur a reçu sa carte d'électeur, symbole de son droit de vote, ainsi qu'un livret citoyen. Ce livret conçu par le Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, accompagne la première carte électorale et rappelle les fondements de la République, de la démocratie française, ainsi que les droits et devoirs civiques. Pour que le premier passage aux urnes se fasse en toute sérénité, les jeunes ont aussi assisté à une présentation du déroulement du vote : de l'inscription sur les listes électorales à l'isoloir, en passant par le dépouillement. L'occasion de poser toutes leurs questions et de se familiariser avec les gestes de la démocratie.



De gauche à droite : Pierre LE GARREC, Yaniss GUÉHO, Déborah MAGNIOT, Angéline LOYER, Ozvanne BERTHEVAS

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Comme évoqué dans le dernier bulletin, à l'approche des vacances de printemps, la mairie propose à nouveau le **dispositif « argent de poche »** destiné aux jeunes âgés de 15 à 17 ans, chaque mission d'une durée de 3 heures est rémunérée 15 €, pour participer, contacter la mairie, les **inscriptions ouvertes jusqu'au 08 avril 2026**

# ACTUALITÉS

## MATCH DE BASKET FAUTEUIL

L'association **USSAC BASKET** organise un **match de basket fauteuil le samedi 18 avril 2026 à 16h30 à la salle des nouettes**, cette rencontre, comptant pour le Championnat National 3, opposera le club Redash au club Basketfauteuil Quimper. **Réservez vos places sur le site helloasso**, tous les fonds récoltés soutiennent les deux équipes.



## SEMAINE DE LA SANTÉ EST-MORBIHAN

Le programme des Semaines de la Santé Est Morbihan est désormais disponible. Des animations seront proposées du 26 mars au 30 avril (ateliers, jeux, spectacles, expositions et dépistage) sur tout le territoire. Le programme est consultable sur le site internet suivant : <https://www.pays-ploermel.fr/evenements/les-semaines-de-la-sante-est-morbihan-2026/>



## MARS BLEU

Mars bleu est un mois consacré à la mobilisation contre le cancer colorectal, vise à sensibiliser la population et les professionnels de santé à l'importance de la prévention et du dépistage. Chaque année, en France, le cancer colorectal touche près de 47 600 hommes et femmes et 17 000 personnes en décèdent. Il s'agit du 3ème cancer le plus fréquent et le 2ème le plus meurtrier. **Pour lutter contre le cancer colorectal, un programme de dépistage organisé est mis en place depuis de nombreuses années. À partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans, les femmes et les hommes reçoivent une invitation pour participer au dépistage organisé.** Cette invitation est renouvelée tous les 2 ans. Dans plus de 80% des cas, le cancer colorectal se développe à partir de tumeur bénigne (polypes adénomateux). La détection et l'ablation des polypes adénomateux permet de réduire le risque, voire de le supprimer avant qu'il ne devienne cancéreux, **dans 9 cas sur 10 le cancer colorectal est guéri s'il est diagnostiqué à un stade précoce**, grâce au test immunologique.



## CONFÉRENCE : POURQUOI BOUGER PLUS AU QUOTIDIEN ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, regroupe des professionnels de santé libéraux et des structures hospitalières du secteur et a pour objectif de répondre à des problématiques en lien avec la santé. Elle organise une conférence le **mardi 31 mars 2026 dès 19 h 30 à l'amphithéâtre du lycée La Mennais - 2 rue du Général Dubreton à Ploërmel**. Ouverte à tout public et animée par le Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport. Celui-ci expliquera les bienfaits sous-estimés de l'activité physique régulière pour la santé et l'importance de la pratique, même modérée, au quotidien et à tout âge de la vie.

Entrée libre et gratuite. Attention les places sont limitées.



## RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT LORS DE TRAVAUX DE PARTICULIERS

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 encadre les bruits de voisinage afin de préserver la tranquillité de tous. Rappel des horaires pour les travaux bruyants réalisés par les particuliers :

Horaires autorisés : Jours ouvrables et Samedi : 9h – 12h / 14h – 19h / Dimanche et jours fériés : 10h – 12h uniquement. Le respect du voisinage, c'est aussi du bon sens et de la courtoisie !



# ENVIRONNEMENT

## QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS APRÈS LE TRI ?

Chaque déchet suit un parcours précis pour être valorisé ou éliminé de manière responsable. Les ordures ménagères non recyclables sont transformées en énergie dans des unités spécialisées, comme celle de Pontivy, où leur combustion produit chaleur et électricité pour alimenter réseaux et bâtiments. Les emballages triés, eux, sont acheminés vers des centres de recyclage comme celui du Rheu : plastiques, métaux, cartons et verres y sont nettoyés et transformés en nouvelles matières, préservant ainsi les ressources naturelles. Quant aux textiles, leur collecte et leur tri sont optimisés pour être réutilisés ou recyclés. Ces processus limitent l'enfouissement, réduisent la pollution et valorisent les déchets en ressources durables.



# VIE DES ÉCOLES

## École publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00

<https://ecole-intercommunale-picasso-val-d-oust-st-abraham.ac-rennes.fr>

Ecole Publique  
Intercommunale

Pablo Picasso

### L'école publique Pablo Picasso dit « Au revoir Laurence ! » et « Bienvenue Laurine ! »



Le vendredi 6 mars 2026 Laurence GUYOT, ATSEM à l'école publique Pablo Picasso depuis 30 ans, a fêté son départ en retraite bien mérité. Les élèves, les enseignants, les collègues et les élus lui ont témoigné toute leur sympathie et l'ont remerciée pour toutes ces années passées auprès des élèves, remplies de bienveillance et d'engagement. Toute l'équipe pédagogique et les membres du SIVU ont accueilli Laurine ROULIER, qui prend la relève auprès des élèves de la classe de TPS/PS.



## École Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh ou ecoles.contact@gmail.com

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12H00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

**+retrouvez toute l'actualité du RPI sur [ecolespichapellecarostabraham.over-blog](https://ecolespichapellecarostabraham.over-blog)**



« Vendredi 13 mars 2026, nous sommes allés à la mairie pour apprendre à voter.

Nous n'avons pas pu voter pour de vrai car nous n'avons pas encore 18 ans.

Si nous avions voté pour de vrai, le chat serait devenu maire.

En effet, pour ce vote pédagogique, nous avons le choix entre voter pour un chien, un chat ou voter blanc. Le vote blanc, c'est pour quand on n'arrive pas à choisir, quand on est indécis.

Pour voter, d'abord, nous prenons un papier de chaque candidat et un papier blanc. Après, nous allons dans l'isoloir où nous choisissons, en secret, un papier, les autres nous les mettons dans la poubelle. Nous mettons le papier choisi dans une enveloppe et ensuite nous sortons de l'isoloir pour aller mettre l'enveloppe dans l'urne. Et là, quelqu'un dit « a voté ! » et il y a un petit compteur dans l'urne.

Pour finir, il faut signer le registre. »